



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS Á:**

Parks Canada Agency
220 4 Ave SE, Suite 720
Calgary, AB T2G 4X3
Bid Fax: 1-866-246-6893

AMENDMENT / MODIFICATION 002

Tender To: Parks Canada Agency
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission à l'Agence Parcs Canada
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente at aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur ou de l'entrepreneur

Issuing Office – Bureau de distribution

Parks Canada Agency
220 - 4 Avenue S.E., suite 720
Calgary, AB T2G 4X3

Title-Sujet Rénovation de l'intérieur du Centre d'accueil de Lake Louise – Lake Louise (Alberta)		
Solicitation No. – N° de l'invitation : 5P420-18-0394/A		Date : 14 novembre 2018
GETS Reference No. – N° de référence du SEAOG : PW-18-00847821		Amendment No. - N° de la modif. : 002
Solicitation Closes – L'invitation prend fin :		
at – à 02:00 PM	on – le November 20, 2018	Time Zone - Fuseau horaire MST - HNR
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input type="checkbox"/> Other-Autre : <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Andrea Major		
Telephone No. – N° de téléphone : (587) 832-1894		Fax No. – N° de télécopieur : 1-866-246-6893
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction : See Herein – Voir aux présentes.		

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print) – À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE (dactylographier ou en caractères d'imprimerie)

Vendor/Firm Name – Raison sociale du fournisseur ou de l'entrepreneur :	
Address – Adresse :	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur ou de l'entrepreneur :	
Title – Titre	
Telephone No. – N° de téléphone : _____	
Facsimile No. – N° de télécopieur : _____	
Signature	Date

Amendment 002

La présente modification vise à répondre aux questions des soumissionnaires et à apporter des changements au dossier d'appel d'offres.

A) QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1. Qui est responsable de fournir temporairement de l'électricité, du chauffage ou du gaz à cet effet, et de l'eau?

R1. Pour les installations temporaires, l'entrepreneur est responsable du raccordement des lignes d'alimentation en électricité et en eau ainsi que des lignes de communication. Le chauffage et l'eau des installations temporaires doivent être fournis par l'entrepreneur. Pour les principaux travaux de rénovation dans le bâtiment, l'alimentation temporaire en électricité, en chauffage et en eau sera fournie par Parcs Canada. L'entrepreneur aura besoin de s'assurer que ses travaux sont convenablement isolés de l'environnement extérieur et situés près des entrées et sorties du personnel afin de minimiser les besoins en chauffage excessif pendant les travaux de rénovation et de démolition.

Q2. Devons-nous assurer la sécurité?

R3. L'entrepreneur devra s'assurer que le site est sécurisé. Toutes les zones de Parcs Canada non contrôlées par l'entrepreneur seront déjà sécurisées par des portes verrouillables.

Q3. Qui est responsable de présenter les demandes de permis?

R3. Parcs Canada présentera les demandes de permis.

Q4. Devons-nous inclure des allocations en espèces dans notre devis?

R4. Non.

Q5. Devons-nous inclure des imprévus du maître de l'ouvrage dans notre devis?

R5. Non.

Q6 : Les dessins des installations mécaniques indiquent « H.C. » pour les toilettes, mais il faut procéder au remplacement de certaines toilettes. Est-ce que l'entrepreneur est responsable de cette zone et est-ce que cela doit figurer dans la soumission de base?

R6 : Comme indiqué à la section 01 11 00 de la division 1, la portée des travaux du projet comprend les démolitions, les rénovations, les installations temporaires et les réparations des toilettes (annexe E). Les entrepreneurs en mécanique devraient examiner à la fois le devis et les dessins pour préparer leur soumission.

Q7. Les portes 104A et 101A ne semblent pas correctes. Les dispositifs antipaniques sont pour toutes les portes de 12 mm ou 19 mm en verre, toutefois les portes 104A et 101A sont des portes thermiques en aluminium avec des fenêtres en verre. Veuillez indiquer les dispositifs antipaniques à utiliser pour une telle application (c'est-à-dire : Von Duprin, Adams Rite, etc. pour des portes en aluminium).

R7. Voir ci-après le point B) Révisions et clarifications des dessins et du devis n° 3 et n° 4.

Q8. Quel doit être le matériau des « plinthes en bois peintes »? Aucun matériau n'est indiqué sur les dessins A0.1, 4 et 6/A3.3 ni dans le devis sur la menuiserie architecturale.

R8. Voir le devis à la section 06 20 00, Menuiserie.

Q9. Est-ce que les lattes du plafond ont un degré de résistance au feu de classe A? (Une note indique « 25 minutes » et nous voulons obtenir des précisions.)

R9. Voir ci-après le point B) Révisions et clarifications des dessins et du devis n° 2.

Q10. Quel est le fabricant qui doit fournir les poignées M579 des armoires?

R10. Le fabricant est Top Knobs. Ces poignées sont vendues par Cantu Hardware et d'autres fournisseurs.

Q11. Au dessin 1/A3.8, il manque deux renvois à des coupes. Est-ce que ce sont 5A/A3.8 et 5B/A3.8 de gauche à droite?

R11. Voir ci-après le point B) Révisions et clarifications des dessins et du devis n° 7.

Q12. Les dessins renvoient au dessin S-10, mais les documents d'appel d'offres n'incluent pas de dessin S-10. Est-ce que ce dessin fait partie du dossier d'appel d'offres?

R12. Voir le dessin d'après exécution S-10.

Q13. Est-il acceptable de travailler en dehors des heures d'ouverture? Y a-t-il des restrictions sur les heures pendant lesquelles l'entrepreneur peut accéder au site?

R13. Il est possible de travailler en dehors des heures d'ouverture, mais cela doit être coordonné avec Parcs Canada durant les travaux.

Q14. Est-il obligatoire que le plan de travail en sapin fasse 180 mm d'épaisseur sur toute la longueur? Ou est-il possible que la section centrale soit fabriquée en planche de 50 mm d'épaisseur pour réduire le poids et le coût et ainsi faciliter sa construction? L'apparence générale restera inchangée.

R14. Il est acceptable d'utiliser des planches plus fines pour construire le bureau d'information, tant que les parties visibles du bureau restent conformes à l'intention de conception illustrée dans les documents. Assurez-vous que les extrémités visibles, les bords, les angles, etc. conservent l'apparence de bois massif. L'épaisseur minimale des planches est de 50 mm.

Q15. Y a-t-il un entrepreneur approuvé ou privilégié pour ce projet dans le cadre du devis?

R15. Non.

Q16. Est-il vraiment nécessaire que le sceau d'un ingénieur figure sur les dessins d'atelier de la section Armature pour béton? Il y a tellement peu de barres d'armature dans ce projet, et celles à mettre en place sont très simples. C'est un coût et des complications inutiles pour le projet.

R16. Modifiez l'élément 12 sur le dessin S1 sous la rubrique « NOTES GÉNÉRALES » pour supprimer les exigences relatives au sceau d'un ingénieur du point B) ARMATURE EN ACIER POUR LE BÉTON ARMÉ ET LA MAÇONNERIE. À la section 03 20 00, Armatures pour béton, supprimez l'alinéa 1.4.3.1 qui exige un sceau sur les dessins d'atelier. Soumettez les dessins d'atelier pour examen au représentant du Ministère avant la fabrication.

Q17. Faites-nous savoir la longueur de suspension approximative nécessaire pour la lampe Spectrum de type 200.

R17. Nous avons calculé que la longueur moyenne de suspension doit être 3 m (la longueur de suspension de chaque lampe varie en raison de la pente du platelage et des trois hauteurs différentes de lampe).

Q18. L'élément de type 104 sur les dessins indique qu'il y a un rail et des têtes de rail, cependant la nomenclature indique « Éclairage Vode » qui est une lampe à DEL, éclairant généralement le sol, suspendue sur double rail? S'il doit y avoir des rails comme indiqué sur le dessin, est-ce que ce ne devrait pas être du type 102 ?

R18. L'élément de type 104 est un appareil d'éclairage pour présentoir mural. Voir ci-après le point B) Révisions et clarifications des dessins et du devis n° 12.

Q19. Vous indiquez « ou équivalent approuvé à la nomenclature pour chaque type ». Est-ce que vous devez approuver les articles?

R19. Les équivalents approuvés seront examinés seulement après l'adjudication du marché. Veuillez

présenter une soumission qui se conforme aux mieux aux exigences du devis.

Q20. Nous nous préoccupons que les toilettes Kohler telles qu'exigées dans le devis ne seront pas adaptées à la plomberie brute en place. Veuillez confirmer si les spécifications sont correctes.

R20. Les spécifications sont correctes, la plomberie brute peut devoir être corrigée afin de répondre aux nouvelles spécifications des appareils sanitaires.

Q21. En regardant le schéma de distribution uniligne, le plan de distribution actuel est obsolète et abandonné. Est-ce l'APC envisage d'améliorer le plan de distribution actuel en prévision d'éventuels agrandissements?

R21. L'APC n'envisage actuellement aucune amélioration de la sorte.

Q22. Avez-vous des spécifications de conception pour le type de carrelage et son fabricant?

R22 : Pour la sélection de carreaux, voir la section 09 63 40 2.01 du devis.

Q23. On recommande dans l'évaluation des matériaux dangereux que tous les matériaux contenant de l'amiante qui seront touchés par les travaux soient enlevés avant les rénovations ou la démolition. Est-ce que la proposition de prix doit inclure le désamiantage?

R23. Le rapport actuel indique que l'on ne s'attend pas à rencontrer de l'amiante dans la zone de démolition. Par conséquent, les soumissionnaires ne doivent pas inclure le coût du désamiantage dans leur proposition de prix.

MODIFICATIONS APPORTÉES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

En pièce jointe, fichier 18-0394 DSP 3.zip

Sommaire des révisions

1. Réviser l'article 2.12 de la section 06 40 00, Ébénisterie comme suit :
 - « .1 Système 2 ou 3 AWMAC AWS (laque catalysée) pour tous à l'exception du bureau à MW-1 et du comptoir à MW-3.
 - .2 Système 2 ou 3 AWMAC AWS (laque catalysée) sur le système 9 AWMAC AWS (époxy) pour le bureau à MW-1 et le comptoir à MW-3.
 - .5 Éclat : Fini satiné, tel que choisi par le représentant du Ministère après examen des échantillons. »
2. Remplacer la section 09 54 28, Plafonds en bois par la section révisée ci-jointe.
3. Réviser l'article 2.01, Fabricants de la section 08 11 16 Portes et bâtis en aluminium comme suit :
 1. Fondement de la conception selon « Kawneer 350T ».
4. Réviser l'article 2.04, Portes en aluminium de la section 08 11 16, Portes et bâtis en aluminium comme suit :
 1. Montants de porte de largeur nominale 88,9 mm,
 2. Rail supérieur de largeur nominale 88,9 mm,
 3. Rail inférieur de hauteur nominale 98,4 mm.
5. Réviser la feuille A3.5 : Ajouter SKA-08 et SKA-09 ci-joints, réviser les dimensions sur 10/A3.5 avec SKA-10. Réviser les « Notes » pour inclure « 25. MDF PEINT, À COLLER AU RUBAN SUR LES PLAQUES DE PAREMENT EN PLÂTRE ADJACENTES, 27. MUR OU POUTRE, 28. FIN DES LATTES DE PLAFOND EN BOIS PARALLÈLES AVEC LE MUR OU LA POUTRE. »
6. Réviser la feuille A3.6 : Ajouter SKA-01 à SKA-04 et SKA-07. Réviser 3/A3.6 avec SKA-06. Réviser 4/A3.6 avec SKA-05. Ajouter aux notes « 26. POTEAU À PROFILÉ C-H, 27. TRAVERSE FLÉCHISSANTE MÉTALLIQUE 25 mm, 28. PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ RÉSISTANT AU FEU DE 13 mm, 28. ATTACHER LE PROFILÉ EN J À CHAQUE POTEAU À PROFILÉ C-H. » Réviser la « Légende du dessin » pour y inclure la ligne pointillé-trait indiquant un coupe-feu de 1 H.
7. Remplacer la feuille A3.8, Détails de menuiserie avec la feuille ci-jointe.
8. Réviser la feuille de couverture A0.0 : Ajouter SKA-11.
9. Réviser la feuille A4.2 : Ajouter deux zones de nouvelles dalles sur terre-plein, où la dalle existante a été coulée autour des rochers. Simplifier le contour de la nouvelle dalle sur terre-plein près de la cheminée existante.
10. Ajouter les photos ci-jointes de la cheminée au niveau de la toiture à l'annexe B du devis.
11. Réviser la feuille A3.4 : Réviser les « Notes » pour inclure « 25. MDF PEINT, BANDE SUR PLAQUES DE PAREMENT EN PLÂTRE ADJACENTES. »
12. Consulter l'addenda — E1, y compris ESK-1 à ESK-3.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.